



Accusé de réception en préfecture  
02B-242000354-20190410-CONS-AG-19-047  
-DE  
Date de réception préfecture : 25/04/2019

COMMUNAUTÉ  
D'AGGLOMÉRATION  
DE BASTIA

Conseil du 10 avril 2019

DELIBERATION DU CONSEIL

DE LA

COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION DE BASTIA

**OBJET : Subvention 2019 à l'Office du tourisme de la Communauté d'Agglomération de Bastia**

L'An Deux Mille dix-neuf, le 10 avril à 17h30, le Conseil de la Communauté d'Agglomération de Bastia s'est réuni à l'hôtel de Ville de BASTIA en séance ordinaire, sous la présidence de Monsieur François TATTI, sur convocation en date du 4 avril 2019.

**PRESENTS :** Guy ARMANET, Serena BATTESTINI, Marie-Christine BERTOLUCCI, Jean BIAGGINI, Philippe PERETTI, Marie-Dominique CARRIER, Emmanuelle DE GENTILI, Pierre SAVELLI, Marie-Dominique GIAMARCHI, Mattea LACAVE, Jean-Joseph MASSONI, Catherine MEZZANA, Emma MUSSIER, Jean-Jacques PADOVANI, Linda PIPERI, Ivana POLISINI, Henri POYET, Louis POZZO DI BORGIO, François-Xavier RIOLACCI, Michel ROSSI, François TATTI, Marie-Hélène VALENTINI, Françoise VESPERINI.

**ONT DONNE POUVOIR :**

Valérie BIANCHI	à	Guy ARMANET
Angèle BRUNINI	à	Ivana POLISINI
Thérèse LORENZI	à	Marie-Hélène VALENTINI
Pierre-Noël LUIGGI	à	Mattea LACAVE
Etienne PERFETTI	à	Jean BIAGGINI
Gilles SIMEONI	à	Pierre SAVELLI
Céline SIMONI	à	Marie-Dominique GIAMARCHI
Michel SIMONPIETRI	à	Louis POZZO DI BORGIO
Jean-Noël VALERY	à	Emma MUSSIER
Jean ZUCCARELLI	à	François-Xavier RIOLACCI

**QUORUM : 21**

**ABSENTS :** Eliane ARRIGHI-LENZIANI, Marie-Paule HOUEMER, Jean-Louis MILANI, Jean-Michel SAVELLI, Lucien NATALI, Dominique ROSSI, Julien MORGANTI.

Monsieur le Président ouvre la séance, constate le quorum et invite le Conseil à désigner son Secrétaire. Serena BATTESTINI est élue secrétaire de séance.

**OBJET : Subvention 2019 à l'Office du tourisme de la Communauté d'Agglomération de Bastia**

Le Conseil Communautaire de la Communauté d'Agglomération de Bastia ;

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales ;

Vu l'arrêté préfectoral n°2001-1966 du 24 décembre 2001 portant transformation du District de Bastia en Communauté d'Agglomération et fixant les compétences de la Communauté d'Agglomération de Bastia ;

Vu l'arrêté préfectoral n°2B-2018-06-13-00 du 13 juin 2018 portant modification des statuts de la Communauté d'Agglomération de Bastia ;

Vu la délibération du Conseil de la Communauté d'Agglomération de Bastia en date du 24 Mars 2003 définissant l'intérêt communautaire en matière de développement économique ;

Vu l'arrêté préfectoral du 19 janvier 2004 portant création de l'office du tourisme de la Communauté d'Agglomération de Bastia ;

Vu la convention cadre passée le 6 juin 2018 entre la Communauté d'Agglomération de Bastia et l'Office du Tourisme de la Communauté d'Agglomération de Bastia ;

Considérant, la nécessité de verser une subvention de fonctionnement à l'Office du Tourisme de la Communauté d'Agglomération de Bastia pour l'exercice 2019 ;

Vu l'avis favorable de la Commission Moyens, planification et transparence de l'action communautaire du 8 avril 2019 ;

Vu l'avis favorable du Bureau du 1<sup>er</sup> avril 2019 ;

Vu le rapport n°20190410/01 ;

Oùï l'exposé du Président et après en avoir délibéré ;

**DECIDE**

**A la majorité**

*(MM. Riolacci et Zuccarelli)*

- D'attribuer pour l'exercice 2019 une subvention de 550 000€ à l'Office du Tourisme de la Communauté d'Agglomération de Bastia au titre de sa mission de service public.

**DIT**

Que la subvention sera mandatée suivant l'échéancier :

- 275 000€ au mois d'avril 2019
- 110 000€ le 2 juillet 2019
- 110 000€ le 1<sup>er</sup> octobre 2019

Que le dernier versement trimestriel relatif à l'exercice 2019 sera corrigé en fonction du montant de la subvention d'équilibre qui sera arrêtée à partir de la comptabilité analytique et du compte administratif établi au 31 décembre 2019, par l'Office du tourisme communautaire ;

Conseil du 10 avril 2019

**OBJET : Subvention 2019 à l'Office du tourisme de la Communauté d'Agglomération de Bastia**

**APPROUVE**

Le projet de convention ci-joint ;

**AUTORISE**

Le Président à signer la convention.

**DIT**

Que les crédits sont prévus au Budget 2019 de la Communauté d'Agglomération de Bastia ;

Ainsi fait et délibéré les jour, mois et an que dessus.

**LE PRESIDENT**



Acte certifié exécutoire  
après dépôt en préfecture  
le **25 AVR. 2019**  
et publication ou notification  
du **25 AVR. 2019**  
La Directrice de l'Administration Générale  
Nora MOGHRAOUI

*La présente délibération peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif de Bastia dans un délai de deux mois à compter du présent affichage et notification*